

ARTICLES.	Ordre.	Item du tarif.	ARTICLES.	Ordre.	Item du tarif.
D					
Daim, peau de, tannée ou préparée, naturelle ou colorée.....	23	10 par cent.	Doeskins, N.A.S. (<i>voir</i> laines et lainages)...	15	7½ c. p. lb. et 20 p. c.
Damar, gomme.....	24	Exempt.	Douilles en acier pour parapluies lorsqu'ils sont importés par les fabricants de parapluie et pour leur usage.....	28	20 p. c.
Damas de coton, de toile ou de coton et toiles, blanchi, écru ou teint.....	17	25 par cent.	Dragon, sang de	14	Exempt.
Dame-jeanne, contenant des liquides.....	26		Dressine	10	1c. p. lb.
Dame-jeanne de verre	26	30 par cent.	Drill de coton non imprimé	17	1c. p. v. c. et 15 p. c.
Dame-jeanne en poterie	26	3c. p. gallon.	Drills de coton (<i>voir</i> denims)	17	2c. p. v. c. et 15 p. c.
Dattes séchées.....	21	1c. par lb.	Drils de coton teints (<i>voir</i> denims).....	17	1c. p. v. c. et 15 p. c.
Déchets de papier.....	21	Exempt.	Droguets (<i>voir</i> tapis)...	15	25 p. c.
Demi-jeanne en verre..	26	31 p. c.	Drosses.....	7	25 p. c.
Denims en coton.....	17	2c. p. v. c. et 15 p. c.	Dualine.....	8	5 c. p. lb. et 20 p. c.
Denims, drills, coutils, guingamps, plaids de coton, coton ouaté ou peluché, toiles et drills de coton, teints ou colorés, cotons à chemise à carreaux ou barrés, cottonnades, jeannettes du Kentucky, étoffes à pantalons et articles de même nature.	17	2c. p. v. c. et 15 p. c.	E		
Dentelles, millerets, franges, broderies, cordes, glands et embrasses; aussi millerets, chaînes ou cordes de crin.....	18	30 p. c.	Eau de cologne et spiritueux parfumés contenus dans des bouteilles ou flacons d'un poids de pas plus de quatre onces chaque.....	22	50 p. c.
Dessins	3	20 p. c.	Eau de cologne et spiritueux parfumés contenus dans des bouteilles, flacons et autres vaisseaux, d'un poids de plus de quatre onces chaque.	22	\$2 p. g. i. et 40 p. c.
Dessins dont l'importation est prohibée (<i>voir</i> articles prohibés).			Eau de vie.....	22	\$2 p. g. i.
Diamants noirs pour perforateurs.....	27	Exempt.	Eaux médicinales (<i>voir</i> médicaments particuliers).....	14	50 p. c.
Diamants, non montés	27	"	Eaux minérales naturelles, non embouteillées—suivant les règlements établis par le ministre des Douanes.....	22	Exempt.
Diamants noirs pour perforateurs.....	27	"			
Diamants, poussière de Digitale, feuille de.....	24	Exempt.			
Dinamyte.....	8	5c. par lb. et 20 p. c.			